

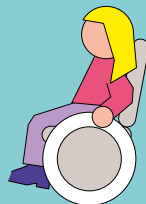
• **Aide à la négociation d'accord** : vous allez négocier un accord dans votre entreprise. Savez-vous que certains éléments sont essentiels pour que l'objectif d'emploi des salariés en situation de handicap soit réellement suivi d'effet ? **L'engagement, le suivi, la dénonciation, l'évaluation, les moyens associés sont des conditions indispensables pour une réelle politique favorable aux travailleurs handicapés.** Le Groupe Ressources vous accompagne dans toutes les étapes de cette politique. Il dispose aussi d'éléments sur les bonnes pratiques et d'un vaste réseau interprofessionnel et associatif.

Dans une grande entreprise des assurances, le groupe a été contacté par les élus CFDT. Il a analysé le projet d'accord avec eux et fait émerger des revendications supplémentaires sur trois thèmes : le nombre ferme de travailleurs handicapés à recruter, la nécessité d'avoir des outils et moyens de suivi supplémentaires, la possibilité de dénoncer l'accord en cas de non-respect des engagements.

La CFDT a également agi sur le parcours de professionnalisation des travailleurs handicapés, qui implique une accessibilité des locaux accrue : accès aux salles de formation, de réunion etc.

La CFDT, qui a gagné en crédibilité sur ce sujet, a obtenu un accord de qualité et renforcé sa visibilité auprès des salariés.

Du côté des sections



Quelles sont ses ressources ?

Le groupe régional handicap s'appuie sur un partenariat ancien et fidèle avec l'Agefiph. **Chaque année une convention est engagée.** Celle-ci permet de mener, auprès des adhérents de la CFDT Île-de-France, des actions de formation, de communication et d'information-sensibilisation. **Ces actions bénéficient des conseils et du regard expérimenté de l'Agefiph.** Cette convention permet de déployer des actions sur l'ensemble du territoire francilien auprès des équipes syndicales.



Rencontre régionale, le 10 décembre 2015

Une question, une information, une demande d'intervention, un accord à négocier, une action innovante à valoriser ? Contactez-nous !

Éric de CHATEAUVIEUX, responsable du GRH
tél 01 42 03 87 57

handicap@iledefrance.cfdt.fr

Pour plus d'info, consulter notre blog :

handicap-iledefrance-cfdt.fr



SALARIÉS HANDICAPÉS, SALARIÉS COMME LES AUTRES !



UN GROUPE RESSOURCES HANDICAP AU SERVICE DES ÉQUIPES SYNDICALES



Créé il y a près de dix ans par l'Union régionale CFDT Île-de-France en association avec l'Agefiph, le Groupe Ressources Handicap de l'Union régionale **assure des missions de sensibilisation, d'information et d'accompagnement des équipes** sur les thèmes liés à l'insertion et au **maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap.**

La loi du 11 février 2005 a pour objectif l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

La CFDT est attachée à la définition de « situation de handicap » et non de « personnes handicapées ». Cette approche permet de montrer que le handicap n'est pas lié **uniquement à des déficiences individuelles mais aussi à l'interaction de facteurs personnels, d'obstacles sociaux et environnementaux.**

La déficience existe, **mais c'est la société qui contribue à la produire.** L'accessibilité sociale est de l'intérêt de tous car nul n'est à l'abri de problèmes de santé, de mobilité ou de dépendance dans sa vie.

LE GROUPE RESSOURCES HANDICAP

C'est un groupe de **militants de la CFDT de secteurs professionnels variés**, du public comme du privé, qui ont eu, dans leur entreprise, à agir sur le sujet du handicap.

Certains ont négocié des accords, d'autres ont **mis en place des actions de sensibilisation**, tous sont engagés dans la promotion des valeurs de la CFDT. La non-discrimination dans l'accès à l'emploi s'impose comme une contrainte légale à l'entreprise.

La diversité des salariés est créatrice de valeur et source de cohésion sociale.



Le Groupe Ressources Handicap intervient auprès des équipes syndicales sur plusieurs axes :

- **Information-sensibilisation** : une personne sur deux traverse, dans sa vie, une situation de handicap, qu'elle soit ponctuelle ou définitive. Le **Groupe Ressources**, avec l'appui du syndicat, est disponible pour **intervenir dans les conseils ou instances, pour mettre en avant l'importance de la sensibilisation des collectifs syndicaux.** Les chiffres sont particulièrement éloquents : 64 % des personnes en situation de handicap ne bénéficient pas d'une reconnaissance administrative, 85 % des travailleurs handicapés n'ont pas besoin d'aménagement matériel de poste, 22 % des entreprises concernées par l'obligation n'emploient aucun salarié en situation de handicap... La CFDT Île-de-France dispose aussi d'outils de communication adaptés aux équipes syndicales.

- **Intervention en formation** : dans les formations syndicales de l'IREFE, les membres du groupe apportent **des compléments et leur témoignage sur les actions menées sur le terrain** par les équipes CFDT ainsi que leur expérience auprès de certaines associations.

- **Appui sur les actions en lien avec l'insertion et le maintien dans l'emploi** : vous souhaitez être force de proposition sur l'accessibilité de votre entreprise (y compris via l'intranet et l'information...), vous voulez favoriser le recours au secteur protégé et adapté (ESAT, EA) pour l'organisation de rencontres, vous voulez mieux connaître le rôle de l'Agefiph et l'actualité de leurs offres. Le Groupe Ressources est là pour vous aider.

